

(1938)

8303

505LH30/19

Nécessité de recourir à l'industrie privée pour les travaux de peinture des wagons et voitures.

(s) C.D. 15. 3.38 11 III 20

Nécessité de recourir à l'industrie privée pour les travaux de peinture des wagons et voitures.

4

15 Jan 1938

est d'abord, on peut se demander si il convient de continuer ces sortes de travaux & des entreprises privées ou si il n'est pas préférable de les faire exécuter dans les ateliers de la société nationale. On demande des explications et on a répondu que la grosse difficulté devant laquelle on se trouve, c'est que la peinture de chemin de fer ne peut pas faire de travaux de peinture en pistolet et cependant le système du pistolet donne des économies très appréciables.

M. MARTIN - Quelles objections le personnel a-t-il contre l'emploi du pistolet ?

M. SCHMIDT - Il trouve une question d'hygiène, d'ailleurs, à ce point de vue, il n'y a pas de risques. Mais il y a une attitude analogue à celle des ateliers de l'Exposition qui ont refusé d'employer le pistolet on a été obligé d'arrêter de peindre à la main.

M. LE FLOUQUET - Dans diverses industries, il y a des machines spéciales pour l'emploi du pistolet.

M. LEFÈVRE - On a d'ailleurs fait beaucoup de progrès dans la protection des ouvriers.

M. BOUVAUD - Quel du il en soit, c'est ce qui est le raison essentielle du recours à l'industrie privée. L'ajout des la différence de prix entre la peinture à la main et la peinture en pistolet est considérable: elle est du même ordre que double.